

réglées ; et nous assurons Votre Excellence que de cet heureux arrangement, nous concourrons pleinement avec Votre Excellence à augurer pour la Province les résultats plus favorables au maintien de la paix, au rétablissement de la confiance et à l'emploi de tous les efforts de ses habitans pour l'avancement intérieur et le développement des vastes ressources du pays. Nous sommes très reconnaissans envers la Reine que telles ont été les principales vues de Sa Majesté dans la négociation du traité, et nous recevons avec de sincères remerciemens, la déclaration que fait Votre Excellence, en obéissance à l'injonction gracieuse de Sa Majesté, qu'elle n'a rien de plus à cœur que de voir sous sa domination et la protection de sa Couronne, tous ses fidèles Sujets en Canada, jouir d'une paix inaltérable, sentir qu'ils ne forment qu'un peuple avec leur Co-Sujets des Îles Britanniques, et voir s'augmenter leurs richesses, leur prospérité et leur bonheur, fondés sur la possession et la jouissance sage et judicieuse d'une Constitution libre et essentiellement Britannique.

Nous offrons les témoignages de notre reconnaissance à Votre Excellence pour l'attention que vous avez portée aux grandes mesures de la dernière Session, et nous assurons Votre Excellence de notre co-opération à faire les modifications requises à celles d'entre ces mesures qui l'exigeront pour donner effet à leurs dispositions, en développant les principes sur lesquelles elles sont fondées et en les faisant harmoniser avec l'esprit des institutions sur lesquelles elles ont été dressées.

Lorsque l'importante mesure établissant des Conseils de District sera soumise de nouveau à notre considération, nous donnerons avec plaisir notre assistance à la considération des amendemens qui seront proposés dans la vue de faire disparaître tous les obstacles qui s'opposent à l'opération efficace et facile de ces institutions.

Nous reconnaissons les efforts de Votre Excellence pour mettre à effet l'objet que la Législature avait en vue en passant un Acte pour l'encouragement de l'Education, et que Votre Excellence a adopté les mesures qu'elle a jugées indispensables pour remplir l'intention de la Législature jusqu'à ce que le sujet pût de nouveau être soumis à ses délibérations.

Nous donnerons toute l'assistance qui sera en notre pouvoir, lorsqu'il s'agira de faire les amendemens nécessaires pour assurer le succès de cette mesure et la faire opérer d'une manière avantageuse, et en même tems, nous demandons à exprimer notre entière satisfaction en remarquant l'impulsion qui a été donnée à l'éducation, tant dans les branches élémentaires que dans les plus hautes branches de l'enseignement dont le résultat ne peut manquer de conférer les plus grands avantages à toute la Province.

Nous serons toujours prêts à donner notre attention la plus sérieuse à la réorganisation de la Milice, et nous partageons entièrement l'opinion de Votre Excellence que le moment actuel est une occasion favorables d'alléger les fardeaux inutiles qui pèsent sur le peuple, et de placer ce bras de la défense publique sur un pied plus judicieux et plus satisfaisant.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance que vous nous donnez, qu'en perfectionnant ces mesures et les autres qui seront portées devant nous pour l'avancement et le bien-être de la Province, nous pouvons compter sur